

À défaut de murs, on pousse les règles !

Le mardi 23 juin 2026

Alors que la situation de notre établissement est catastrophique, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **255 % de surpopulation à la Maison d'Arrêt des Hommes, avec 102 matelas au sol.**
- **Plus une seule place disponible, même au sol.**
- **214 % de surpopulation à la Maison d'Arrêt des Femmes, avec 10 matelas au sol.**

Et pourtant, alors qu'un énième **STOP ÉCROU** a été décrété et que notre **quartier arrivant labellisé** n'a plus une seule place disponible, même par terre, notre direction, toujours aussi inventive lorsqu'il s'agit de contourner la règle, écroue directement un détenu arrivant au **SMPR**. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi ne pas incarcérer également des **prévenus majeurs** au **quartier mineurs, au centre de détention ou même à la maison d'arrêt des femmes** tant qu'on y est ?

Cette gestion incohérente et déconnectée des réalités du terrain démontre une nouvelle fois que les contraintes pèsent toujours sur les mêmes : **les personnels**.

Pendant que la direction trouve des solutions pour faire entrer toujours plus de détenus dans un établissement saturé, nous aurions préféré qu'elle fasse preuve de la même créativité pour :

- Combler les **31 postes vacants** qui dégradent nos conditions de travail
- Installer une climatisation adaptée pour les locaux des personnels, qui travaillent depuis des années dans des conditions insupportables durant les épisodes de fortes chaleurs
- Mettre fin aux extractions exposant nos agents à sortir sur la voie publique sans armement
- Trouver des solutions pérennes pour améliorer la sécurité de l'établissement face aux trafics
- Faire en sorte que les détenus auteurs d'agressions, de violences ou d'insultes envers les personnels exécutent leurs sanctions de placement au **QD**

L'UFAP UNSa Justice dénonce une gestion à courte vue qui privilégie le bricolage permanent plutôt que le traitement des véritables problèmes de l'établissement.

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre Grousset